

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2019
Séance du 9 octobre 2019

N° 29

**Objet : Projet de coopération
pour la valorisation de
l'itinéraire de randonnée La
Routo
Demande de subvention au titre
du programme LEADER
dignois**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le neuf du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente du mois de septembre 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : MARTIN Emmanuelle

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles (jusqu'au rapport n° 23), COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, REINAUDO Gilbert, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis

Etaient représentés :

AYMES Bernard Sylvie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BARTOLINI Bernard a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
BLANC Michel a donné pouvoir à VILLARON Bruno
CHATARD Gilles a donné pouvoir à SUZOR Pierre (à partir du rapport n° 24)
DE VALCKENAERE Gilles a donné pouvoir à BAUDOU MAUREL Marie Anne
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à VIVOS Patrick
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à LEDEY Olivier
LE CORRE Thibault a donné pouvoir à NICOLOSI Philip
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
RONDEAU Daniel a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à BRUN Patricia

Etaient excusés :

AUBERT Serge	PELESTOR Michel
AUZET Guy	REBOUL Childéric
BALIQUE François	REINAUDO Patrick
FERAUD Maryline	ROCHAT Jacques
FLORES Sylvain	THONNATTE Lionel
MAGAUD Marie José	TONELLI Corinne
MUNOZ MALDONADO Julien	

REÇU EN PREFECTURE
le 11/10/2019

Application agréée f-legal.com

99_DE-044-201007437-20191009-29_09102019

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération exerce une compétence en matière d'entretien, de développement et de valorisation du réseau de chemins inscrits au Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR). La diversification de l'offre d'itinérance a par ailleurs été ciblée parmi les objectifs de sa stratégie touristique.

Plusieurs « grands itinéraires » sillonnent ou traversent le territoire de Provence Alpes Agglomération :

- La Grande Traversée des Préalpes,
- La Route Napoléon à pied et à cheval (GR 406),
- Le GR 4
- Le Tour du lac de Sainte Croix (GR de Pays)
- L'Alpes Provence à VTT,
- La Trans Verdon à VTT,
- Les Chemins du Soleil à VTT.
- Les randonnées des refuges d'Art d'Andy Goldworthy,
- L'itinérance autour du produit Retrouvance développé par l'ONF.

Le chemin de Grande Randonnée La Routo viendra étoffer ce panel en proposant une offre complémentaire d'itinérance sur les thématiques du pastoralisme et de la transhumance, le long des anciennes drailles, d'Arles à Cunéo, sur un linéaire total d'environ 500 km. Trait d'union entre les identités provençales et alpines de Provence-Alpes Agglomération, l'itinéraire traverse 10 communes du territoire sur plus de 80 kilomètres (Bras d'Asse, Saint Jeannet, Le Chaffaut Saint-Jurson, Digne-les-Bains, Marcoux, Le Brusquet, La Javie, Verdaches, Le Vernet et Seyne-les-Alpes).

Les travaux d'aménagement de l'itinéraire réalisés par le Département des Alpes de Haute Provence sur le territoire de l'Agglomération seront achevés en 2020 avec une inauguration qui devrait avoir lieu au printemps. Ce nouvel itinéraire thématique fait l'objet d'une homologation par la Fédération Française de Randonnée Pédestre et deviendra officiellement le GR 69.

Afin de concourir à la valorisation de cette nouvelle offre d'itinérance sur notre territoire, il est proposé de participer dans le cadre du programme LEADER dignois à un projet de coopération réunissant plusieurs GAL et structures partenaires autour de l'Association de la Maison de la Transhumance, initiatrice et coordinatrice de La Routo (Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye - Serre Ponçon, Parc naturel régional du Verdon, Parc naturel régional des Alpilles, Office de Tourisme Provence Alpes – Digne-les-Bains, Office de Tourisme d'Arles, CERPAM).

En complément des aménagements réalisés par le Département des Alpes de Haute Provence et des actions de promotion de l'itinéraire qui seront menées par l'Office de Tourisme de Provence Alpes Digne-les-Bains et la Maison de la Transhumance sur le territoire de Provence Alpes Agglomération, il est proposé d'accompagner la mise en place de l'itinéraire La Routo en réalisant plusieurs actions destinées à favoriser son appropriation par les différents publics,

REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2019

Application agréée E-legal@cmn

98_DE-004-200067437-20191009-29_09102019

son ancrage territorial et la valorisation des patrimoines matériels et immatériels qui y sont associés.

1) La fête de la randonnée 2020, placée sous le signe de La Routo
Provence Alpes Agglomération organisera en octobre 2020 la 17ème édition des Randonnées des Alpes Provençales, manifestation de portée départementale visant à animer et à promouvoir la pratique de la randonnée, l'offre d'itinéraires inscrits au P.D.I.P.R. et la découverte du territoire communautaire. Cette 17ème édition sera placée sous le signe de La Routo. Plusieurs randonnées accompagnées seront proposées sur différents tronçons et autour de l'itinéraire, à la journée ou en itinérance sur les deux jours. La communication mettra l'itinéraire à l'honneur et un menu La Routo sera proposé au public pendant la manifestation. Le samedi soir une présentation – découverte de La Routo sera proposée aux participants sous forme de conférence – débat. Un stand valorisant l'itinéraire sera également installé sur le lieu de rassemblement de la manifestation durant le weekend.

2) Conférence - Exposition de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence et de la Médiathèque des trois Vallées
Une exposition sur les paysages, le pastoralisme et les patrimoines associés sera réalisée par l'UNESCO Géoparc de Haute Provence. Elle sera installée dans les salles d'exposition du Musée Promenade, puis pourra être mise à disposition en différents lieux du territoire. Prenant appui sur cette exposition, un cycle de trois conférences – débats sera organisé en partenariat avec la médiathèque intercommunale des Trois Vallées à Digne-les-Bains et le CERPAM autour des thématiques suivantes :

- le partage des espaces entre usages touristiques et pastoraux,
- pastoralisme et paysages,
- L'itinérance, nouveau mode de découverte touristique du territoire.

Le coût du projet s'élève à la somme 36 200 € HT, soit 39 950 TTC. Le plan de financement proposé est le suivant :

- Subvention programme LEADER Dignoïs	35 955 € (90%)
- Autofinancement PAA TTC	3 995 € (10%)

Il vous est proposé :

- d'approuver le principe de l'opération et son plan de financement,
- d'autoriser la Présidente à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2019

Application agréée E-Informations

99_DE-004-20067437-20191009-20_09102019

